

Commission Particulière du Débat Public Projet de prolongement de l'autoroute A12

Réunion Publique du 4 avril 2006 au Mesnil Saint Denis

« Le prolongement de l'A12 et le cadre de vie urbain »

Intervention d'Evelyne Aubert Adjoint au Maire du Mesnil Saint Denis

Introduction – diapo 1

Comme vous l'a dit Monsieur Créno en préambule, nous sommes ici au cœur de la question puisque le territoire sur lequel nous nous trouvons est concerné par 3 des scénarios de tracés. Je vais donc utiliser une vue aérienne afin de vous montrer le tissu existant et les conséquences potentielles en cas de passage de l'autoroute. Je tiens tout d'abord à souligner que pour le secteur des tracés médians, les communes du Mesnil Saint Denis et de La Verrière sont étroitement imbriquées l'une dans l'autre, avec une forme de cohérence territoriale et de nombreux équipements communs.

Description du territoire – diapo 2

Vous le voyez tout d'abord, l'Etang des Noës associé au Bois de Port Royal, que nous sommes encore nombreux à appeler Bois de Trappes, constitue un ensemble qui forme la liaison naturelle entre secteur fortement urbanisé et un milieu moins dense.

En suivant les 2 tracés médians proposés par le Maître d'Ouvrage, on voit que l'un emprunte la Rigole qui appartient avec l'Etang des Noës au réseau des Etangs supérieurs chargé d'alimenter en eau le Château de Versailles. Tout l'ensemble date du XVIIe siècle, a été construit à l'aide de la seule lunette de Picard (avec une précision de 1cm au km). D'après les scientifiques, il s'agit d'une prouesse technique que nous aurions bien du mal à reproduire aujourd'hui.

Tout cela vous l'apercevez par les fenêtres longeant ce Parc des Sports, et également celui de La Verrière situé dans le prolongement. Plus loin à gauche, le Collège intercommunal Philippe de Champaigne, à droite l'ensemble formé par l'Institut Marcel Rivière, établissement de santé connu de tous les enseignants de France. Ensuite, on retrouve les habitations d'Henriville, de la Ferme des Roses, du Bois du Fay pour le Mesnil Saint Denis, mais également à droite Orly Parc et l'Ecole Régionale et une zone future des Bécanes à La Verrière, sans oublier les quelques habitations de Coignières situées dans cette zone.

Revenons un peu en arrière puisqu'il existe un second scénario qui passe par le lotissement de Champmesnil dont vous voyez les premières maisons également face à vous par les fenêtres. Cette fois-ci on passe bien entendu entre les maisons, mais également devant le groupe scolaire Champmesnil comprenant une école maternelle et une école élémentaire ainsi qu'une garderie pour les tous-petits. Je rappelle que le mode de construction proposé étant d'une tranchée couverte à deux niveaux, on creuse environ à 12/15 m, dans un terrain dont nous connaissons toute la géologie compliquée, entre des maisons sans fondations, construites sur sable à lapin..... ce type de construction en tranchée couverte impose des bouches d'aération tous les 200 m autrement dit une devant la cour de l'école maternelle et une autre devant celle de l'école élémentaire. Quand je pense que nous organisons des séances de prévention du tabagisme... ! Je suis pensive.... Poursuivons en passant devant le Centre Commercial Champmesnil, le Collège Philippe de Champaigne et les installations sportives qui y sont

liées : gymnase et piscine, un autre Centre commercial (celui d'Henriville) puis on retrouve ce que je vous ai décrit tout à l'heure. J'ajoute un détail qui a son importance : on ressort en aérien au niveau du bout de la Ferme des Roses....

Diapo 3 - En gros et pour tous : deux scénarios catastrophes... !

Description du territoire (Suite) – diapo 2

Comme la peste et le choléra ne suffisait pas pour Le Mesnil Saint Denis, il faut dire que le Maître d'Ouvrage nous a bien servi car en plus de ces alternatives, il nous propose également une autre version sur laquelle je vais maintenant m'attarder quelques instants.

Repartons vers l'Etang des Noës et l'ensemble boisé. On trouve dans cette zone les sources du Rhodon, la station d'épuration commune au Mesnil Saint Denis et La Verrière située dans la plaine agricole et on arrive aux hameaux de Rodon, du Mousseau où se situe une maison de retraite, des Ambésys et à la Ferme de Beaurain qui vient d'être acquise par la commune pour devenir un centre culturel.

En quittant le Mesnil, on arrive sur Lévis Saint Nom, le collège privé Sainte Thérèse, l'institut de formation pour jeunes en difficulté de Notre Dame de la Roche, puis on arrive dans le vallon du Pommeret. Là on voit bien, le Foyer Départemental Sully et les résidences du Château, le quartier du Bois du Fay. Après hors photo, c'est le quartier de Mauregard à Lévis où réside la majeure partie de la population Lévisienne.

Toute cette zone faite de plateaux, de coteaux boisés et de vallon est typique de la géographie de la Vallée de Chevreuse. Ce cadre de vie a été façonné au fil des siècles par les générations qui s'y sont succédées : tout d'abord les moines convers de l'abbaye de Saint Denis qui ont défriché la forêt, puis les paysans qui y ont vécu, l'ont cultivé pour enfin arriver à aujourd'hui. Certains peuvent considérer qu'il y a peu d'habitations. Ce n'est pas une zone dense, l'habitat y est plus diffus, mais il existe : c'est notre cadre de vie, celui que nous aimons, pour lequel nous renonçons à bien des commodités.

Depuis maintenant 10 ans, je reçois tous les ans les nouveaux arrivants de la commune, pendant une demi-journée je leur fais visiter le Mesnil Saint Denis. A chaque fois je leur demande pourquoi ils s'installent au Mesnil. La réponse est toujours la même : nous y venons parce que c'est encore une petite bourgade, pour ses paysages, son environnement. Car il faut le dire, c'est tout ce que nous avons, nous n'avons rien d'autre à offrir....

C'est la volonté profonde et conjointe des habitants et des élus qui a fait que ces paysages existent encore aujourd'hui.

On le voit bien sur cette photo aérienne, toutes les populations de ce secteur seront touchées par les nuisances de ce projet autoroutier : ni le bruit, ni la pollution n'ont de frontières.... Quand à celles qui habitent le long de la RN 10, elles continueront à subir.

Conclusions – diapo 4